



# Yacht Club de Monaco

## POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE DU YACHT CLUB DE MONACO

### *Secrétariat Général*

Présidé par S.A.S le Prince Albert II de Monaco, le Yacht Club de Monaco est un acteur incontournable de la Principauté et du yachting international. Sa philosophie, dédiée à l'Art de Vivre la Mer, repose sur la nécessité de pérenniser mais aussi de transmettre un patrimoine, hérité de nos ancêtres, afin que le Y.C.M demeure un lieu de vie et d'échanges pour ses membres et les yachtsmen du monde entier.

Rejoindre le Yacht Club de Monaco est avant tout un engagement : la préservation d'une certaine éthique tant à terre que sur l'eau, le respect de l'étiquette navale et la préservation de l'environnement.

Chacun d'entre nous se doit d'appliquer et de diffuser le plus largement possible ces valeurs.

C'est dans ce même esprit qu'en 2016, le Yacht Club de Monaco a été certifié ISO 14001. L'ensemble de ses collaborateurs est engagé au quotidien à travailler en respectant l'environnement et propose sans cesse des améliorations afin de diminuer ses potentiels impacts.

La Cellule « RSE » n'a de cesse d'optimiser et d'assurer un suivi des consommations Energie et fluides, d'adhérer au programme Egeo - énergie verte de la SMEG, d'adhérer au programme de transition énergétique du gouvernement princier, d'améliorer les moyens de transport et types d'embarcations maritimes propres.

De ces premières actions, notre politique et nos objectifs ont été révisés pour améliorer la performance environnementale sur les thématiques suivantes courant 2024 :

- La mise en place d'un programme « Aqua Sail », programme de sensibilisation dédié à l'eau
- La prise en compte des émissions de Gaz à Effets de Serre dans le yachting et nos évènements.
- Engagement dans une économie circulaire de l'achat à la revalorisation des déchets
- Prise en compte et adhésion à la transition énergétique
- Engagement de nos fournisseurs, et du personnel dans une politique d'achats responsable
- Actions éducatives au sein de la sphère locale et sportive gérée par le club
- Le respect des obligations de conformités environnementales

Cet engagement qui implique nos collaborateurs, nos partenaires nos prestataires, nos membres tant en local qu'à l'international, dépasse donc le cadre du Yacht Club et contribue au rayonnement de la Principauté dans le cadre de la démarche collective « Monaco Capitale du Yachting » pour la préservation des océans et de l'Environnement.

Bernard d'Alessandri  
Secrétaire Général